

Initiatives ministérielles

Ces pétitionnaires demandent une révision de ces politiques.

[Traduction]

L'UKRAINE

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, j'ai reçu il y a quelque temps déjà la pétition que je présente en dernier lieu. Outre l'appui du Canada à l'indépendance de l'Ukraine, les pétitionnaires demandent un resserrement des liens économiques, culturels, politiques et diplomatiques entre les deux pays.

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

M. David Kilgour (Edmonton-Sud-Est): Monsieur le Président, j'ai ici trois pétitions semblables. Il y a donc plus d'une centaine de personnes qui sont pour la plupart de la région de Concert, en Alberta, et qui font valoir un certain nombre d'objections à l'énergie nucléaire, à ses répercussions environnementales et au financement de l'Énergie atomique du Canada, et qui appuient le moratoire sur le développement de l'énergie nucléaire.

Ils veulent que les mêmes règles du jeu s'appliquent à toutes les formes d'énergie et ils prient le Parlement de prendre les mesures nécessaires pour satisfaire à leur demande visant à obtenir des sources d'énergies de remplacement renouvelables, des centrales alimentées par des combustibles fossiles plus propres et l'abandon graduel de l'énergie nucléaire.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, nous répondrons aujourd'hui aux questions n^{os} 245 et 246.

[Texte]

Question n^o 245—**Mme Gaffney:**

En ce qui concerne l'émission de chèques spéciaux du gouvernement à l'occasion des célébrations du 125^e anniversaire du Canada, a) combien de vieux chèques ont été déchiquetés, b) quel a été le coût de l'impression et de l'entreposage de ces chèques avant leur destruction, c) quel a été le coût du déchiquetage de ces chèques?

L'hon. Paul Wyatt Dick (ministre des Approvisionnement et Services): Aucun chèque du gouvernement n'est détruit en raison des fêtes du 125^e Anniversaire. La présentation graphique des chèques du gouvernement a été modifiée pour les années 1990. Cette mesure vise à assurer en permanence l'intégrité et la sécurité des chèques du gouvernement. Durant l'année 1992, le logo

Canada 125 sera imprimé sur les chèques, sans coût additionnel.

Question n^o 246—**M. Gardiner:**

Le gouvernement a-t-il déchiqueté des chèques inutilisés depuis le 1^{er} janvier 1992 et, dans l'affirmative, a) combien, b) quel est le coût du déchiquetage jusqu'à présent et quelle est l'évaluation future des coûts, c) pourquoi ce déchiquetage a-t-il eu lieu, d) quel est le coût total de remplacement des chèques, e) peut-on attribuer le déchiquetage à la Société Canada 125?

L'hon. Paul Wyatt Dick (ministre des Approvisionnement et Services): Oui, a) 27 millions de chèques inutilisés en raison du programme de dépôt direct, dont la mise en oeuvre est plus rapide que prévue; ce programme, qui remplace les chèques par des paiements électroniques, permettra au gouvernement d'économiser tous les ans environ 9 millions de dollars de coûts directs; environ 13 millions de chèques qui ont été imprimés dans le cadre d'un programme d'urgence, lequel visait à faire en sorte que tous les Canadiens admissibles reçoivent leur chèque de remboursement de la TPS en octobre 1991; 6 millions de chèques inutilisés en raison de la réduction des besoins relatifs au programme de remboursement d'impôt de 1991 de Revenu Canada; 33 millions de chèques inutilisés en raison de l'introduction, en une seule fois, des chèques selon une nouvelle présentation graphique; b) le coût total s'élève à environ 15 000 \$; c) renvoie à a); d) les chèques inutilisés ne seront pas remplacés puisque ces derniers sont superflus; e) non.

[Traduction]

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire.

M. Cooper: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

M. le Président: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA LOI SUR LES OFFICES DE
COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE
FERME

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre passe à l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-54, Loi modifiant la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme et d'autres lois en conséquence, dont le Comité permanent de l'agriculture a fait rapport avec des propositions d'amendement.